



LA CGT NE SIGNE PAS LES ACCORDS SUR LES MESURES SALARIALES 2026 À EDF !

A l'issue de la négociation, la CGT a consulté l'ensemble de ses structures syndicales sur les deux projets d'accords relatifs aux Mesures Salariales 2026 à EDF.

Le résultat de cette consultation est clair et sans ambiguïté :

👉 **94 % des structures CGT se sont prononcées CONTRE la signature de ces deux projets d'accords.**

- L'enveloppe de NR proposée par la Direction à 1,7 % est 0,8 point en dessous de la revendication CGT fixée à 2,5 %.
- Ce niveau est inférieur au plus bas accord salarial jamais signé par la CGT et ne permet pas de reconnaître à sa juste valeur le travail et l'engagement des agents.
- De plus, la CGT a dénoncé la volonté de la direction de mettre en place un accord spécifique pour les salariés non statutaires, introduisant ainsi un risque de traitement différencié et remettant en cause le principe d'égalité entre les salariés.

👉 **La CGT salue tous les grévistes s'étant mobilisés le 16 décembre et rappelle que plus nous sommes nombreux dans les actions pour nos salaires, plus notre voix porte auprès de la Direction.**

Chaque participant dans les mobilisations compte : ensemble, nous avons plus de force pour obtenir des augmentations salariales justes, comme de meilleures conditions de travail !

👉 **La CGT ne se résigne pas, ne change pas de discours et ne cède pas au chantage de la direction : c'est bien à elle maintenant de prendre ses responsabilités et d'assumer ses actes !**

Plus que jamais, la CGT reste mobilisée pour la défense du pouvoir d'achat, la reconnaissance du travail et l'égalité de traitement pour tous les agents EDF.

N
E
G
O
S

CONTACT :

José FERNANDES
Délégué Syndical
Central CGT EDF

CONTACT :

Thomas PLANCOT
Secrétaire Syndical
Central CGT EDF

CONTACT :

Sandra BRIERE
Secrétaire Syndicale
Central CGT EDF